

Me Marcel
Faribault
n'est plus
royaliste

le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

MONTREAL — 17 NOVEMBRE 1964

VOLUME XLVII — NUMERO 19

Il faudrait
quand même
l'épousseter
un peu plus

Jacques Desjardins PREMIER PRÉSIDENT DE L'UGEQ

Jacques Desjardins a été élu dimanche dernier le premier président de l'Union Générale des Étudiants du Québec. Le vote des délégués a été de 48 en sa faveur et de 36 en faveur de son adversaire Robert Gratton.

Cependant un seul autre membre de son équipe a réussi à se faire élire au poste qu'il sollicitait. Il s'agit de Richard Guay qui a été choisi premier vice-président aux affaires publiques de l'U.G.E.Q. Il se présentait contre Jocelyne Pelchat. Ils sont tous les deux étudiants en deuxiè-

me année de droit à l'Université de Montréal.

Rémi Bouchard, étudiant à l'Université Laval de Québec a été élu vice-président aux affaires internes. Son adversaire était Jean Barbeau, de Sherbrooke, vice-président de l'A.G.E.U.M.

Robert Tessier, étudiant en Philo II au collège Ste-Croix, de Montréal, devient le premier vice-président aux services. Il s'était auparavant signalé par son activité au sein de Presse Etudiante Nationale. Il dirigeait notamment cette année la commission du thè-

me du même organisme. Il était opposé à Eric Paquet, de l'Institut de Technologie de Québec.

Gilles Gauthier, de l'externat classique de Longueuil, a été élu par acclamation vice-président à l'administration. Il n'avait aucun adversaire et ne faisait partie d'aucune équipe.

Enfin Francine Pharand, de l'annexe du Collège Marie-Anne, devient secrétaire-générale. Elle se présentait contre Suzanne Prévost, présidente du collège Marie-Anne.

Le président, M. Jacques Desjardins est étudiant à



l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Il a été l'an dernier direc-

teur du Comité des Finances de l'A.G.E.U.M. jusqu'à la création du poste de vice-président à l'administration dont il devint le premier titulaire. Réélu par acclamation à la fin de l'année dernière, il démissionnait de son poste sur la question du salaire de l'aumônier, dès la deuxième réunion du Conseil de direction de l'association.

Reconnu comme un excellent administrateur, les étudiants s'attendent à ce qu'il parte l'Union Générale des Étudiants du Québec sur des bases solides.

Serge MENARD.

Rapport de l'enquête au sujet du nombre de membres du Conseil d'Administration de l'AGEUM bénéficiant d'un prêt d'honneur

L'enquête avait pour but d'établir dans quelle proportion les membres du Conseil bénéficiaient d'un prêt d'honneur. Pour ce, nous avons interrogé tous les membres du Conseil à l'exception de M. René Bolduc (ENS), Louise Gérin (Lettres), Pierre Martimbeau (Médecine) et Robert Nelson (Chantiers) que nous n'avons pu rejoindre. Il y eut 61 personnes d'interrogées sur un total de 64.

Pour recueillir les données nous avons soumis un questionnaire aux gens ou nous les avons interrogés par téléphone. Nous avons pu établir ainsi si les interviewés avaient sollicité un prêt d'honneur l'an

passé, s'ils l'avaient obtenu et quelle était la situation financière de leur famille ainsi que le nombre d'enfants dans leur famille. Nous posions ensuite les mêmes questions pour déterminer si cette année ces gens avaient encore sollicité un prêt d'honneur, s'ils l'avaient obtenu et quelle était la situation financière de leur famille ainsi que le nombre d'enfants qu'elle comptait.

(1) Les représentants de Varsity Week-End, de l'EUM et du Bureau de Coordination furent exclus.

(2) Voici donc le résultat de cette enquête.

Ensemble du Conseil 61 sur 64
Année dernière oui non
ont demandé 13 48 = 61
ont reçu 10 51 = 61
Donc 21.3% ont demandé
17.2% ont obtenu
Cette année oui non
ont demandé 15 46 = 61
ont obtenu 12 49 = 61
Donc 24.5% ont demandé
18.03% ont obtenu

Ceux qui ont obtenu un prêt cette année étaient membre d'une famille dont la situation était la suivante :

4 personnes dont le revenu du père était de \$5,000, soit 33.3%.

2 personnes dont le père était décédé soit 16.6%; 1 personne dont le revenu du père était de \$7,000, soit 8.3% (1 frère, 1 soeur, 4 personnes à charge, tous étudiants).

4 personnes dont le revenu du père était de \$4,500 au moins soit 33.3% et 1 personne qui ne connaissait pas le revenu de son père soit 8.3%.

Membres votants : 40 sur 43

Cette année oui non
ont demandé 12 28 = 40
ont obtenu 8 32 = 40

Donc : 30% ont demandé
20% ont obtenu

An passé oui non
ont demandé 10 30 = 40
ont obtenu 8 32 = 40

Donc : 25% ont demandé
20% ont obtenu

Membres non-votant :
L'an passé oui non

ont demandé 3 16 = 19
ont obtenu 2 17 = 19

Donc : 15.7% ont demandé
10.5% ont obtenu

Cette année oui non
ont demandé 3 16 = 19
ont obtenu 3 16 = 19

Donc : 15.7% ont demandé
15.7% ont obtenu

Prêts accordés par le Prêt d'Honneur l'an dernier

Étudiant de l'Université de Montréal
bénéficiant du Prêt d'Honneur

1964-65 (Prêts attribués au 1er novembre) : 763 (1)

Nombre d'étudiants inscrits à l'A.G.E.U.M. : 8,400
763

Pourcentage 1964-65

8,400 : 9.08%

(1) Ce total comprend des étudiants inscrits dans d'autres écoles telles : Institut de Technologie Laval, Ecoles Normales Secondaires, Ecoles des Beaux-inférieur Arts et des Arts Appliqués, Collèges Classiques. Le total pour l'Université de Montréal seul serait inférieur.

Les chefs étudiants ne sont pas baillonnés

Il est faux de dire que "dans une large mesure, les chefs sont baillonnés". Une telle formule a effectivement dépassé

la pensée de l'auteur de l'article : "Le Prêt d'Honneur : Pour qui". Celui-ci précise d'ailleurs sa pensée en page 4.

L'AGEUM ÉCRIT À GÉRIN-LAJOIE

Le 15 octobre dernier, monsieur Michel Vaillancourt, président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, a fait parvenir une lettre au ministre de l'Éducation, monsieur Paul Gérin-Lajoie, concernant une déclaration de monsieur Jean-Marie Martin, président du Conseil supérieur de l'Éducation.

Monsieur Martin avait déclaré aux membres des Cercles des Jeunes Naturalistes à Sherbrooke, qu'il était personnellement contre la représentation étudiante au Conseil. Dans sa lettre à monsieur Gérin-Lajoie, le président de l'A.G.E.U.M. exprimait qu'il était maintenant urgent que le ministère de l'Éducation dissipe tout malentendu et définisse clairement si oui ou non le milieu étudiant est susceptible de voir un des siens appelé un jour au Conseil supérieur de l'Éducation.

Le 5 novembre, monsieur Gérin-Lajoie adressait une réponse à monsieur Vaillancourt. Le ministre de l'Éducation signale que le président du Conseil supérieur n'est pas un fonctionnaire du ministère de l'Éducation et que la déclaration qu'il a faite, à titre personnel, sur la représentation étudiante au Conseil n'engage pas le ministère.

Monsieur Paul Gérin-Lajoie ajoute :

"Les associations étudiante comptent parmi les groupes socio-économiques qui en vertu de l'article de la loi du Conseil supérieur de l'Éducation sont consultées pour établir la liste des représentants des autorités religieuses et des associations ou organisations les plus représentatives des parents, des enseignants, des administrateurs scolaires et des groupes socio-économiques qui doit être soumise à l'approbation du lieutenant-gou-

verneur en Conseil pour la nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation.

Lorsque la question de la représentation des étudiants au Conseil supérieur de l'Éducation a été soulevée dans le passé, j'ai toujours déclaré que les 24 sièges du Conseil ne permettaient pas cette année d'en distribuer un à tous les groupements représentatifs mais qu'il y avait des places que les étudiants, en particulier, pouvaient très bien occuper sur d'autres comités du ministère de l'Éducation."

L'A.G.E.U.M. considère donc qu'il sera possible au monde étudiant d'avoir un représentant sur le Conseil supérieur de l'Éducation et espère que le président de ce Conseil tiendra compte des vues du ministre de l'Éducation.

Des étudiants CANADIENS vont travailler au Mexique

HULL (PEN) — Un groupe d'étudiants de la région de la capitale fédérale a décidé de donner à leur engagement social un caractère plus concret que celui des prises de position des mouvements étudiants. Ils sont inspirés par l'exploit d'un groupe d'étudiants de l'Université de Toronto qui, l'été dernier, se sont mêlés à la vie d'un hameau isolé du Mexique. Ils y ont construit une école, foré un puits, enseigné l'alphabet et l'hygiène, et en sont revenus totalement transformés. C'était la première participation canadienne aux activités de la CIASP (Conférence on Inter-American Student Projects). Un comité-pilote, comprenant 25 étudiants canadiens-français de la région

Ottawa-Hull, sous la direction de Michel de Salaberry, a décidé d'en faire autant, l'été prochain, et de répandre le projet à travers le Canada français.

Déjà, la FAGECCQ leur a assuré son appui moral et financier. D'autres mouvements étudiants (PEN, FNQ, UGEQ) l'imiteront peut-être.

Le problème financier reste le plus aigu pour le comité : l'envoi d'un commando au Mexique représente un déboursé de \$300 par personne, incluant les frais de transport, l'achat de vivres et de matériaux pour la durée du séjour (six semaines à trois mois). Ces fonds doivent être levés à l'aide de contributions de particuliers et d'organismes.

Réorganisation de l'Union Cubaine des Jeunes Communistes

LA HAVANE, Cuba (PEN) — Après deux ans de réorganisation interne, l'Union cubaine des Jeunes Communistes se lance dans une campagne de recrutement des étudiants de l'université.

Le directeur national, Miguel Martin, a déclaré que son groupe a fait fausse route en n'accordant pas assez d'attention aux étudiants, spécialement à ceux qui reçoivent une bourse du gouvernement. Ecrivain

dans le magazine "Cuba socialista", Marti a dit que le travail de son Union sera de combattre "l'idéologie individualiste de la bourgeoisie, qui a corrompu les jeunes Cubains avant la révolution".

Parallèlement à la campagne de recrutement chez les étudiants, l'Union mènera campagne dans les rangs de l'Armée. Le nombre total de nouveaux membres auquel vise l'Union est de cent mille.

La Corne aux Trésors

L'Entraide Universitaire Mondiale du Canada organise cette année encore une exposition et une vente d'objets d'artisanat provenant de plus de 20 pays du monde, à l'enseigne de la "Corne aux Trésors".

"La Corne aux Trésors", dont les profits de vente sont

consacrés à aider des étudiants d'autres pays, se tiendra au Centre Social durant la semaine du 23 novembre.

Occasion unique, à l'approche des Fêtes, pour offrir à vos parents et amis des cadeaux fort originaux.

Débat-midi: M. Claude Ryan

Jeudi, le 19 novembre, au Grand Salon du Centre Social, Débat-midi avec M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir".

Sujet du débat : "La Liberté de Presse". Ce thème, de "brûlante actualité", ne manquera pas de susciter l'intérêt de tous.

du MAURIER
possède
vraiment
des qualités
exceptionnelles



Formats
RÉGULIER
et
KING SIZE

du MAURIER

UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDÉ ET CROTHÉ LIMITÉE • ÉTABLI À QUÉBEC DEPUIS 1865

Vous pouvez vous procurer votre marque préférée dans les distributrices situées au H-5 et au S-1 à l'Université ainsi qu'au Centre Social et à la résidence des étudiants.

Les cours de danse déménagent... chez les "pures"...

Comme l'an dernier, le comité des Activités Sociales de l'A.G.E.U.M. a établi une série de cours de danse qui ont débuté le 28 octobre au Centre Social.

Cependant, ne pouvant plus obtenir la salle que nous avions réservée au Centre Social, nous nous sommes vus dans l'obligation de changer de local. En effet, depuis mercredi le 11 novembre, les cours de danse ont déménagé au Centre Maria Goretti.

Nous ne croyons pas que cette décision provoque, chez les membres, des empêchements assez graves qu'ils doivent abandonner les cours. De plus, les garçons qui viennent aux cours ne se plaindront probablement pas s'il y a possibilité de recruter plus de jeunes filles.

Les cours se donnent maintenant le mercredi soir à 8.00 hres, au Centre Maria Goretti, 3333 chemin Côte Ste-Catherine (angle Decelle).

Merci de votre collaboration.

Gilles LAMARCHE
directeur des cours de danse

A la faculté d'Architecture

Tout va très bien Madame la Marquise

Il y a un mois, M. Guy Desbarats, architecte, directeur de l'Ecole d'Architecture de Montréal, était installé par les au-



Photo S. Proulx

L'Ecole d'Architecture n'est plus. C'est maintenant la faculté d'Architecture. C'est aussi Mgr Lussier présentant M. Guy Desbarats, nouveau doyen, lors du transfert de pouvoirs. M. Yves Deschamps, du service d'Information de l'association des étudiants déclare ici : "Nous l'acceptons aussi parce que nous croyons que l'Etat reprendra un jour en main tout le secteur de l'enseignement supérieur".

torités de l'Université à son poste de doyen et l'Ecole voyait ainsi reconnaître officiellement son intégration à l'Université.

La personnalité même de M. Desbarats et les nombreuses réformes qui ont déjà marqué l'avènement de la nouvelle administration sont autant de raisons pour les étudiants de manifester leur sympathie aux nouveaux venus et à ouvrir une ère de coopération et de confiance.

La satisfaction des élèves-architectes est d'autant plus vive, d'ailleurs, que cette réforme consacre leur victoire dans une lutte qu'ils ont menée, souvent seuls, durant de nombreuses années.

Toutefois, cette satisfaction ne nous cache pas le caractère de compromis que revêt pour nous l'assimilation à l'Université.

Nous sommes pleinement conscients du fait qu'une école

de l'Etat a été "cédée" au secteur privé et confessionnel, et nous acceptons ce fait et ses conséquences dans la mesure où cela doit nous procurer des facilités que l'Etat québécois n'est pas, actuellement, en mesure de nous fournir. Nous l'acceptons aussi parce que nous croyons que l'Etat reprendra un jour en main tout le secteur de l'enseignement supérieur, régularisant ainsi une situation provisoirement imparfaite.

Nous n'oublions pas, non plus, que l'enseignement de l'architecture n'est pas totalement réductible aux cadres d'une faculté universitaire, et nous serons reconnaissants à l'Université de sa paternité adoptive à notre égard dans la mesure où elle saura tenir compte du fait que notre titre nouveau de "faculté" demeure rigoureusement administratif et que nous restons l'Ecole d'Architecture.

La vigilance des élèves et de leur association leur a permis, avec la collaboration de gens dévoués et compétents, soit parmi le corps professoral, soit dans la Commission d'Enquête, de déboucher enfin sur la réforme actuelle.

Elle doit continuer à s'exercer, pour le plus grand bien de tous.

Quelques articles, publiés par le Q.L. du 27 octobre, laissaient entendre que les élèves "payaient les frais" du changement. C'est exact en un sens, mais nous n'oublions jamais qu'il fut un temps où l'enseignement de l'Ecole était dispensé gratuitement et nous n'avons reculé sur ce point que pour des raisons de nécessité immédiates.

Une équipe de professeurs s'en va, une autre la remplace, et cela parce que l'enseignement de l'architecture est une chose difficile et qu'un progrès se traduit forcément par des opérations douloureuses.

Cependant, avant que les traces de cette opération-ci ne s'effacent, précisons que, contrairement aux affirmations du Q.L. du 27 octobre, nous ne pensons pas que l'accusation "d'influences politiques" portée contre l'administration partante soit justifiée et que, d'autre part, ce n'est pas le fait d'être une Ecole d'Etat qui nous a donné l'impression d'être une simple école technique, mais bien plutôt le fait que le gouvernement nous traitait en pratique comme une telle école.

En terminant, nous voulions saluer M. Desbarats et tout son corps professoral, l'Université qui nous ouvre ses portes, nos camarades étudiants et élèves des écoles affiliées, l'AGEUM, enfin dont nous sommes membres, plus que jamais.

Yves DESCHAMPS,
Service Information de l'AEAM

Le "lancement" d'une association: Les Etudiants en Service Social veulent se grouper

Jeudi prochain, le 19 novembre, les étudiants en Service Social de l'Université de Montréal se réuniront pour jeter les bases de leur association et se donner une constitution. Cette "cérémonie baptismale" sera l'aboutissement d'un prosélytisme qui se pratique depuis longtemps. En effet, l'initiative que veulent prendre les étudiants en Service Social n'a rien d'une création spontanée. C'est plutôt la confirmation et la consécration d'une situation de fait qui dure depuis longtemps.

L'Ecole de Service Social de l'Université de Montréal fête son quart de siècle d'existence en 1965. Depuis le tout début, les étudiants qui s'y sont succédés ont toujours été réunis sous une forme quelconque d'association. D'année en année, le besoin d'une plus forte unité se faisait cependant sentir. L'émergence de ce qu'on se plaît à appeler "le syndicalisme étudiant" est venu renforcer chez les étudiants actuels ce que les étudiants anciens anticipaient.

Le geste que les étudiants en Service Social se proposent de poser vient donc cimenter une réalité pour lui donner une forme plus officielle. Leur constitution sera un peu comme le certificat de baptême qu'ils réclament comme preuve de leur existence.

Se constituer officiellement en association, c'est aussi ex-

primer un désir de participation plus active à la vie étudiante. Par leur association, les étudiants en Service Social pourront, s'ils le veulent, exercer dès maintenant une action sociale en vue du mieux-être des membres de la société étudiante. Cet objectif d'amélioration sociale n'est-il pas le but même de la profession de Travailleur Social?

Non seulement l'Association des Etudiants en Service Social de l'Université de Montréal (A.E.S.S.U.M.) pourra s'exprimer auprès de l'association générale des étudiants et à l'intérieur de l'association de sa faculté, mais elle pourra aussi occuper la place qui lui revient au sein de l'Association Québécoise des Etudiants en Service Social (A.Q.E.S.S.). Cette association provinciale a vu le jour en février 1964. Elle repose essentiellement sur les associations locales qui existent dans les universités de Laval, de McGill et de Montréal. Si vraiment Montréal veut assumer ses rôles, il lui faut d'abord se grouper en association.

La formation de cette association semble aussi emboîter le pas avec les développements de la profession en général et de notre Ecole en particulier. D'année en année, le nombre d'élèves augmente et les options académiques se perfectionnent. Par exemple, en 1964-

65 le nombre des élèves inscrits pour une maîtrise a augmenté d'environ 30%. L'Ecole offre également depuis septembre dernier une séquence complète de formation en organisation communautaire.

Lors de la réunion de jeudi prochain, on élaborera le programme des activités de l'année. Le département de Service Social a besoin d'activités propres et ce besoin est d'autant plus manifeste en raison d'un certain éparpillement de ses étudiants hors du campus pour des périodes de "stage pratique". L'une des activités les plus importantes de la nouvelle association sera certainement la collaboration qu'elle devra apporter à l'organisation du congrès de février de l'association québécoise des étudiants en Service Social qui se tiendra à Montréal.

Voilà certes quelques bons motifs pour que les étudiants en Service Social de l'Université de Montréal songent à se grouper en association. Cette association ne veut pas se substituer aux initiatives de classes. Le but qu'elle se fixe est à la fois humble et important: réunir les forces sur des sujets communs d'intérêts et de préoccupations. Les réalisations éclatantes et les grands bouleversements sont des idéaux pour les idéalistes.

Côme BERGERON
Michel LACASSE

Le summum de l'élégance pour HOMMES

JADE EAST



Cologne
4 onces
\$4.75

Lotion
après la
barbe
\$3.75



Les hommes distingués savent apprécier les qualités de JADE EAST... tout à fait exceptionnelles.

En vente dans les meilleures merceries et dans les grands magasins

EDITO

Les étudiants

devront-ils administrer eux-mêmes le Centre social?

Depuis quelques semaines déjà, les étudiants ont observé un changement dans le service des repas au Centre social.

Dorénavant, "chez Valère" sera fermé de 5 heures à 8 heures du soir, les étudiants devront donc manger au 5^e étage. Les autorités auraient pris cette décision afin d'accroître la rapidité du service en affectant la totalité du personnel à la grande cafétéria. Ces changements auraient été pris en vue d'un agrandissement probable de la grande salle à diner prévu dit-on pour 1967. Ce réaménagement permettrait d'affecter le 4^e étage soit à la coopérative, soit à une salle de réunion. Mais d'ici 1967, les étudiants devront attendre comme toujours. C'est du moins ce qu'on nous a révélé au sujet de cette modification.

Comme d'habitude, le comité conjoint n'a pas été consulté à ce sujet mais on lui a présenté la décision comme un fait accompli. Ce n'est pas la première fois que de telles

mesures se produisent. On se souvient du boycottage de la cafétéria. Encore là, il avait été principalement causé par une décision unilatérale des autorités de l'Université qui n'avaient pas cru bon de consulter le comité conjoint du Centre social.

Il en est de même pour la question du stationnement qui a suscité le même débat. Les mesures avaient été prises sans qu'il y ait consultation.

Devant ces faits, on est porté à se demander quel rôle jouent présentement les comités conjoints organisés par les autorités universitaires et les raisons pour lesquelles on s'efforce de les rendre inefficaces.

On ne saurait douter de la représentativité des étudiants dans ces divers comités. Mais comment peuvent-ils agir si les décisions sont prises à priori? S'il en est ainsi, les comités de co-gestion seraient des cadres dans lesquels l'étudiant ne pourrait se prononcer sur des questions qui le regardent directement.

En ce sens, ces comités et celui du Centre social en particulier s'avèreraient inefficaces car ils ne pourraient pas répondre aux exigences des étudiants puisque leur point de vue serait totalement ignoré. La formation de tels comités serait aussi utopique. Dans une telle perspective, comment les étudiants pourraient-ils faire entendre leur voix de façon à ce que l'organisation du Centre social qui les concerne personnellement soit en mesure de répondre pleinement à leurs besoins?

Ce problème s'est présenté dans plusieurs universités canadiennes-anglaises et américaines qui ont adopté une formule d'auto-gestion plus précisément pour leur Centre social. Dans cette ligne de pensée, pourrait-on concevoir que l'A.G.E.U.M. prenne en mains la direction du Centre social étant donné qu'une telle tâche ne requière pas nécessairement une compétence académique.

Les étudiants seraient alors en position d'aménager des locaux selon les besoins qu'ils connaissent de façon particulière.

Jules ARBEC.

Le Prêt d'Honneur : mise au point

● par Pierre-Louis GUERTIN

Les lecteurs du "Quartier Latin" connaissent l'attitude du journal à l'égard du Prêt d'Honneur. Nous nous opposons au maintien et au développement de cette formule pour financer l'éducation au Québec. Plusieurs articles ont exposé les raisons qui motivent cette attitude.

Nous avons invoqué le coût élevé des campagnes annuelles et la quantité énorme de travail bénévole qu'elles absorbent. Nous avons parlé également de la déviation récente du Prêt d'Honneur vers une utilisation plus généralisée de l'organisme supposé charitable pour venir en aide aux étudiants. L'accroissement de l'efficacité du Prêt d'Honneur tend à créer une situation de fait, c'est-à-dire qu'elle consacre le principe rétrograde de l'endettement de l'étudiant pour payer ses études et fait reculer d'autant l'urgence pour le gouvernement de donner la gratuité scolaire. Cette efficacité accrue se traduit par une charge supplémentaire supportée par les jeunes; six (6) pour cent d'intérêt sur les prêts, quatre vingt dix (90,000) mil-

le dollars de profit pour les Banques dès cette année, la possibilité de poursuites judiciaires contre ceux qui ne remboursent pas. Où est l'honneur?

Pour justifier notre opposition au Prêt d'Honneur nous avons parlé aussi de l'endettement énorme que subit l'étudiant-emprunteur et de l'effet de gêne qu'il produit sur les chefs.

Interprétations fautives

Ce dernier argument a donné naissance à des controverses et nous sentons le besoin de préciser notre pensée sur le sujet. Le Conseil de l'AGEUM nous a demandé de rétracter la phrase — "dans une large mesure, les chefs sont bâillonnés" — qui figurait dans un article publié en première page du "Quartier Latin" le 5 novembre dernier. Nous le faisons avec plaisir, mais non sans avoir fourni quelques explications.

On a cru que nous accusions la S.S.J.B. et le Prêt d'Honneur de s'être rendus coupables de favoritisme à

l'égard des membres du Conseil. C'est faux. On a cru que nous accusions le Conseil d'approuver la campagne du Prêt d'Honneur dans son intérêt personnel. C'est également faux. Nous affirmions simplement un principe admis, à savoir qu'un individu qui bénéficie d'un organisme quelconque est moins porté à remettre en question le rôle joué par cet organisme qu'une autre personne qui n'en profite pas.

Deux enquêtes : même conclusion

Une première enquête avait révélé que les chefs bénéficiaient davantage du Prêt d'Honneur que l'étudiant moyen. Une seconde enquête, plus complète et plus détaillée, permet les mêmes conclusions.

La première enquête indiquait que 33% des membres du Conseil de l'AGEUM recevaient un octroi. La seconde enquête, effectuée celle-là par le Conseil lui-même, révèle que 18.5 à 20% de ses membres bénéficient d'un prêt.

Cependant, pour les étudiants de l'Université de Montréal en général, des statistiques fournies par un représentant "officiel" du Prêt d'Honneur peu familier avec ces chiffres indiquaient que 17% d'entre eux recevaient un octroi. Ce pourcentage est inexact. L'année dernière, 5% environ des étudiants de l'Université bénéficiaient d'un prêt; les prévisions pour cette année varient entre 10 et 12.5%. La disproportion que nous avions observé existe donc réellement.

Des critères différents

Nous tenons à remercier le Conseil de l'AGEUM d'avoir complété notre enquête. Un journaliste-étudiant dispose de moyens limités et le Conseil a accompli ce qu'il nous était impossible de faire. Les recherches effectuées de part et d'autre conduisent à des résultats différents (mais non divergeants) pour deux raisons: des critères différents et le hasard. Tous les chefs nous intéressaient, le Conseil ne s'occupait que de ses membres actuels; nous retenions les noms des bénéficiaires de

l'an dernier qui n'ont pas encore reçu leur prêt cette année; le Conseil ne retenait pas comme affirmative la réponse de ses membres qui étaient dans cette situation. Le hasard a peut-être voulu, en outre que le 73% des membres interrogés ne soit pas représentatif du Conseil.

Quoiqu'il en soit, pour 45 personnes interrogées, nous obtenions 15 récipiendaires du Prêt d'Honneur, ce qui nous donne 33%. Après vérification, ces réponses demeurent exactes.

Deux tableaux figurent en première page du journal aujourd'hui. Le premier concerne les membres du Conseil, le second les étudiants de l'Université de Montréal qui ont reçu un prêt pour l'année académique 1964-1965.

Faisons le rapprochement du nombre de prêts attribués par le "Prêt d'Honneur en 1964-1965 pour les deux groupes.

Membres du Conseil :

18.03% ont obtenu.

Membres de l'AGEUM :

9.08% ont obtenu.

La disproportion persiste. Nous en ignorons l'origine.

L'AGEUM dans les POMMES

Entre Eve et le directeur du comité des Affaires nationales, il y a au moins un point commun, tous les deux auront établi leur renommée sur une affaire de pommes. L'une des propositions les plus applaudies, les plus discutées du congrès de l'AGEUM, fut l'annonce du projet d'une vaste enquête sur les problèmes de la pommiculture au Québec, enquête que devait mener le comité des Affaires nationales. Aussi étonnant que ce soit, l'étude est, pour la saison, fort avancée et le directeur de ce comité, M. Michaël Mc Andrew, a décidé de suggérer au Conseil d'Administration de l'Association étudiante de se prononcer sur cet important sujet.

Mais, trêve de plaisanteries, le travail du comité des Affaires nationales a permis aux représentants étudiants de manifester leur solidarité avec plusieurs agriculteurs de la province et d'apporter leur humble appui à leur cause.

Voici le texte de la proposition telle qu'adoptée à la dernière réunion de l'AGEUM, et libérée de ses inélegants "Attendu que..." :

La classe étudiante a le devoir de s'intéresser aux problèmes des autres classes de la société québécoise et en particulier à ceux de la classe agricole;

La production et la mise en marché du cidre de pommes au Québec pourrait être une industrie prospère vu l'originalité relative qu'aurait cette industrie en Amérique du Nord;

L'existence de cette industrie permettrait la transformation d'un des quatre principaux fruits commerciaux au Québec;

Cette industrie, qui serait en bonne partie canadienne-française, pourrait concurrencer d'autres industries de production de boissons alcoolisées (comme l'industrie de la bière où la participation canadienne-française est à peu près nulle) en autant que les facilités de mise en marché soient les mêmes.

Considérant enfin que le ministre de l'Agriculture a annoncé récemment que la vente du cidre de pommes serait bientôt localisée au Québec;

Il est proposé par l'exécutif :

1, que l'AGEUM appuie sur ce point le ministre de l'Agriculture et lui demande d'agir dans le plus bref délai possible;

2) que l'AGEUM recommande au gouvernement de permettre la vente du cidre non seulement dans les magasins de la régie des alcools, mais également dans les épiceries qui possèdent

actuellement le permis de vente de bière, ainsi que chez les producteurs eux-mêmes;

3) que l'AGEUM recommande au gouvernement de favoriser la formation d'associations locales de produc-



Photo S. Proulx

Michaël Mc ANDREW,
UN HOMME DANS LES POMMES

teurs indépendants afin d'éviter que l'industrie du cidre ne devienne le monopole de quelques grosses entreprises autochtones ou étrangères, et afin de maintenir une grande diversité dans la production;

4) que le gouvernement instaure un système d'inspec-

tion pour assurer la qualité du cidre mis en marché;

5) que les agences commerciales du Québec à l'étranger fassent connaître l'existence de cette nouvelle industrie et cherchent à

trouver des débouchés d'exportation.

Une copie de cette résolution a été envoyée au premier ministre, au ministre de l'Agriculture et au procureur général.

Les étudiantes-infirmières se retirent du congrès de fondation de l'UGEQ

Dans un communiqué rendu public lors de la première assemblée du congrès de fondation de l'UGEQ, les étudiantes-infirmières ont fait part de leur décision de se retirer du comité provisoire en n'envoyant aucune déléguée.

Les étudiantes ont donné comme raison que lors du vote de l'Assemblée générale à son congrès de fondation, l'AEI avait décidé une participation

à l'UGEQ et non une association.

C'est pourquoi, étant donné d'une part le sens précis de ce vote, et d'autre part le gros travail d'organisation prévu pour cette année au sein de leur association, les étudiantes-infirmières ont pris la décision de retirer leurs déléguées à l'UGEQ.

Christiane RICHARD

Paesano vous invite...

VENEZ SAVOURER NOS DELICIEUX PLATS
TYPIQUEMENT ITALIENS

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

RESTAURANT PAESANO

731-8221

5192, Côte-des-Neiges

près chemin de la Reine-Marie

Société de
Service\$
Profe\$\$ionnel\$
INC.

2950, MASSON, suite 201

729-2841

FINISSANTS

GENIE

CIVIL — CHIMIQUE —
ELECTRIQUE — MECANIQUE

SCIENCES

CHIMIE — MATHEMATIQUE —
PYSIQUE

Etes-vous enthousiaste? Etes-vous dynamique?

La Compagnie Dominion Textile, une compagnie qui ne cesse de grandir, encourage ses employés à développer ces qualités au maximum de leur habileté et de leur ambition.

Un avenir prometteur vous attend dans les départements de PRODUCTION, de GENIE et d'ETUDE DES NORMES. Le Bureau Chef est situé à Montréal et les différentes usines sont situées à Drummondville, Iroquois, Magog, Montmorency, Montréal, Sherbrooke, St-Jean et Valleyfield.

ENTREVUES : GENIE 26-27 NOVEMBRE

SCIENCES 30 NOVEMBRE

S'il vous plaît communiquer avec votre bureau de placement pour obtenir de la documentation, une formule d'application et fixer une entrevue.



LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE

le Quartier Latin

journal bihebdomadaire

des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.
Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur : Serge Ménard
Assistant directeur : Jacques Elliott
Rédacteur en chef : Daniel Latouche
Chef des nouvelles : Chantal Gagnon
Directeur artistique : Jules Arbee
Sec. de la rédaction : Jan Stafford
Editorialistes : Claude Girard, Roger Soublière, Jacques Trudel, Denise Bombardier-Lamontagne.

Chargé de chroniques : Claude Bachand (affaires internationales), Claude Blouin (affaires nationales), Daniel Latouche (nouvelles étudiantes internationales), François Leduc (politique), Jean-Yves Sinclair (éducation).

Maquettiste : Michel Bourdon.

Chef de la photographie : Serge Proulx

Publicité : Georges Lefebvre — 739-4777

Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26

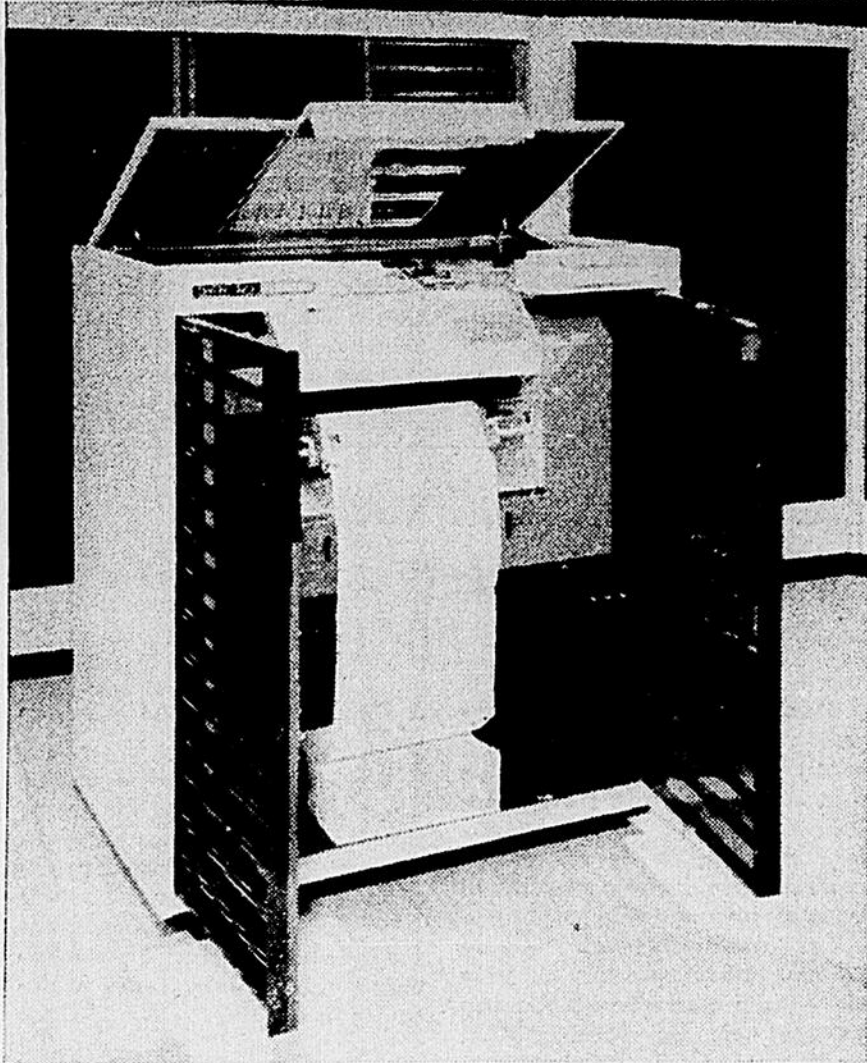
Imprimé à 8436, rue Cochrane,
Montréal



109 MICHEL PROVOST,
Imprimeur

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'encrel comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.



Deux imprimantes rapides de ce type feront partie du matériel du Centre de calcul. Chacune d'entre elles peut imprimer 1,000 lignes à la minute, c'est-à-dire plus de 2,000 symboles par seconde.

LE CENTRE DE CALCUL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dès les premiers jours de la prochaine année (temps immiment propice aux nouvelles résolutions), l'Université se verra dotée d'un nouveau Centre de calcul universitaire. Cet important service "autonome" sera, au même titre que celui de la bibliothèque centrale, à la disposition de toutes les Facultés, les écoles affiliées et les organismes gouvernementaux et industriels. Plus moderne et ayant fait ses preuves ailleurs, ce nouveau complexe pourra avantageusement se comparer à celui que possède depuis quelques années la capitale du Haut-Canada, Toronto.

L'usage de l'électronique au service de la recherche et de l'enseignement est depuis longtemps reconnue comme un outil indispensable. Dès le mois de mai 1959, grâce aux contributions de quelques organismes gouvernementaux, de quelques compagnies privées et individus (très surprenant, n'est-ce pas?), l'Université de Montréal installait un ordinateur électronique de petite dimension au Centre de statistiques du département de mathématiques. Depuis son installation, cet ordinateur fut utilisé près de 20,000 heures pour des fins de recherche et d'enseignement.

Depuis l'année académique 1959-60, des cours reliés à l'utilisation des ordinateurs électroniques furent offerts, le jour, à la Faculté des sciences et, le soir, à l'Extension de l'enseignement.

Cette LCP-30 se trouva à rendre de si grands services que l'Ecole polytechnique de Montréal fit l'acquisition de sa G-15 en 1960. L'Ecole des hautes études commerciales emboîtait le pas un an plus tard en installant, elle aussi un ordinateur de petite dimension.

Malgré ces nouvelles acquisitions, il devint vite évident que le Centre de calcul ne pouvait suffire aux multiples besoins créés par les développements récents de toutes les branches du savoir. Dès 1962, un grand nombre de projets se voyaient retardés et même compromis à cause d'outils électroniques inefficaces et périmés. Beaucoup de professeurs se voyaient dans l'obligation de faire appel à des organismes extérieurs pour traiter de certains problèmes pressants. L'absence d'un centre de haute performance entravait le travail et le recrutement de professeurs au courant des dernières techniques de leur science.

Cette carence se fit aussi sentir sur les méthodes d'enseignement. Ce n'est plus un luxe aujourd'hui que de posséder un centre de calcul; les étudiants de plusieurs disciplines doivent posséder une certaine familiarité avec le traitement électronique de l'information, et dans certains cas, les employeurs en font une des conditions d'engagement des finissants.

De plus, l'apparition de ce nouveau complexe s'inscrit dans l'effort entrepris au pays du Québec pour effectuer un rapide redressement économique. En effet, les capacités gigantesques de ces nouvelles machines ne pourront, pour un certain temps, être saturées par l'utilisation à des fins purement universitaires. Les spécialistes de langue française dans le domaine des ordinateurs électroniques auront donc tout le loisir de s'en servir à des fins gouvernementales ou industrielles. On délaisse donc de plus en plus la conception moyennageuse de l'Université pour l'intégrer dans la Cité et être un outil de plus pour son déplacement.

Pour répondre à ces pressants besoins, la Sous-commission des études de l'Université nomma, à l'automne 1962, un comité chargé d'étudier la possibilité d'installer un grand

Centre universitaire de calcul. Ce comité, présidé par monsieur Jacques St-Pierre, ancien directeur des études de la Faculté des sciences, étudia la question sous tous ses aspects pendant dix-huit mois. En septembre 1963, il fit un rapport qui fut approuvé et recommandé en principe par le conseil des gouverneurs.

Un nouveau comité fut alors formé de façon officielle et permanente. C'est à cette époque que l'on vit les multiples transmutations qui agiteront la Faculté des sciences. Qu'importe, pour l'instant, ces "renversements d'alliances", qu'il nous suffise de nous réjouir que la tâche et les responsabilités imposantes de ce Centre incombent à deux jeunes et dynamiques chercheurs québécois, messieurs Jacques St-Pierre et Jean A. Baudot.

Ce comité fit un travail gigantesque et l'on nous assure que ce complexe électronique se trouvera en nos murs pour le dix janvier (1965) et qu'il sera à même de fonctionner à la fin de ce même mois. "On ne prévoit pas de retard, nous a dit monsieur Baudot, l'air conditionné, les sources d'électricité sont déjà à être installées".

Il nous faut pourtant remarquer que la planification non planifiée de l'Université de Montréal occasionne ici encore des délais. En attendant que le futur bâtiment de la Faculté des sciences soit prêt à être aménagé, le Centre sera placé dans l'édifice central, en T-100 plus précisément.

Le coût d'achat des appareils, fournis par la Computing Devices of Canada Ltd. ne nous a pas été révélé mais on sait que compris avec l'installation il revient à environ \$1,300,000. C'est grâce à des octrois du gouvernement provincial et du Conseil national de recherche qu'un tel projet peut se réaliser. Jusqu'à maintenant, il semble que la proportion dans le financement soit de 2 pour 1 en faveur du provincial; le Conseil National paiera-t-il jusqu'à 75% comme sa chartre le lui autorise?

Sans entrer dans des détails trop techniques, qu'il nous suffise, pour donner un aperçu de la machinerie, de la décrire brièvement. Il comprend un ordinateur à haute performance, modèle CDC 3400, nanti d'un satellite, modèle CDC 3100 et de plusieurs unités auxiliaires tels que, lecteurs de cartes perforées, imprimantes rapides, perforateur de cartes, unités de bandes magnétiques,

traceur graphique et pupitre de contrôle.

L'ordinateur central possède une mémoire rapide à tores de ferrite d'une capacité de 32,000 mots ou d'un demi-million de chiffres. Sa vitesse d'opération est de l'ordre de 300,000 opérations arithmétiques ou logiques par seconde.

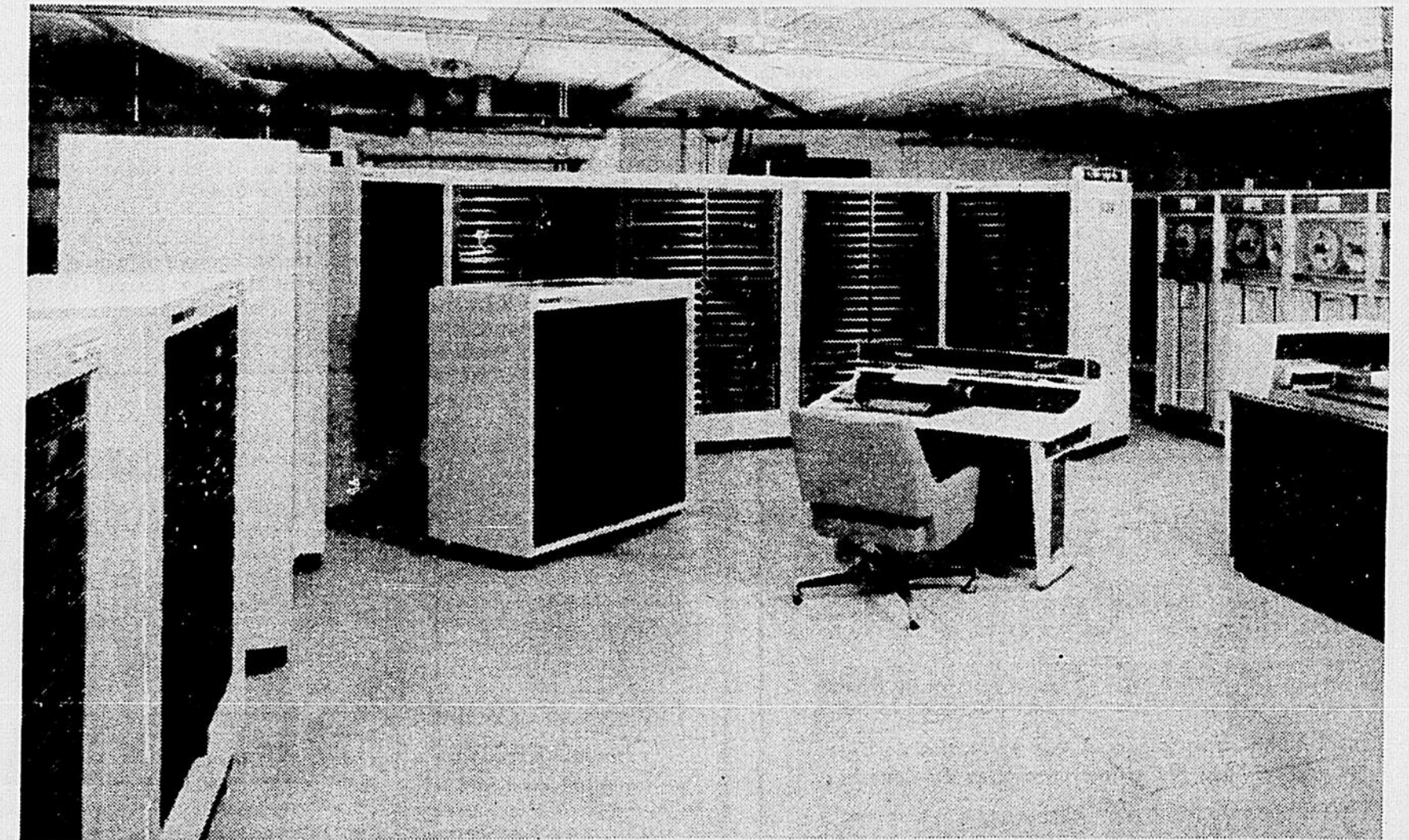
Les lecteurs de cartes perforées lisent 1,200 cartes à la minute et les imprimantes rapides peuvent imprimer jusqu'à 1,000 lignes à la minute. Son mode d'opération utilise les techniques et les langages les plus modernes, grâce à dix unités de bandes magnétiques pouvant chacune enregistrer ou délivrer de l'information à la cadence de 60,000 symboles par seconde.

Le Centre de calcul de grande envergure permettra donc à l'Université de rattraper rapidement le retard qui l'handicapait dans ce domaine. Des travaux importants de recherche pourront immédiatement être entrepris. Les chercheurs des disciplines les plus variées feront appel à ses services; à la Faculté des sciences, les départements des sciences biologiques, de chimie, de géologie, de mathématiques et de physique; à la Faculté des sciences sociales, les départements de sciences économiques, de sociologie et d'anthropologie; la Faculté des lettres; la Faculté de droit; l'Institut de psychologie; l'Ecole d'hygiène; la Faculté de chirurgie dentaire et l'Institut de cardiologie de Montréal.

Dans le domaine des mathématiques en particulier, la présence du Centre constituera l'élément indispensable qui permettra de développer le secteur des mathématiques appliquées où notre société contemporaine a un si grand besoin de spécialistes. Des modifications sont même prévues pour lui permettre de travailler en coopération avec le futur accélérateur de particules. On sait, en effet, que c'est la soumission de l'Université de Montréal qui a prévalu lors de la mise en vente de l'actuel accélérateur de Chalk Rivers. A quand maintenant l'installation de ce nouveau Centre de physique nucléaire?

Sur le plan de l'enseignement, un programme renoué sera mis en marche l'an prochain, initiant ainsi les étudiants et futurs diplômés aux techniques les plus modernes. Pour l'année en cours, les finissants devront donc s'en passer ou se contenter de programmes seulement théoriques: une autre génération d'handicap-

- sera prêt en janvier 1965
- coût approximatif: \$1,300,000
- ces machines seront aussi au "service de la nation"
- et elles pourront même composer des poèmes



Cet ordinateur CDC 3400, qui constitue le "cœur" du Centre de calcul de l'Université de Montréal, sera installé au début de 1965. Ce système sera l'un des plus puissants ordinateurs scientifiques au Canada; il permettra à l'Université de Montréal de disposer d'un outil de recherche sans précédent, avec des possibilités d'enseignements inégalées.

pés ou mal préparés à cause de l'imprévoyance de quelques retardataires trop bien placés.

Avec la parution aux Editions du Jour de "La machine à écrire", une tentative intéressante d'utilisation de l'électronique a été entreprise par M. Jean-A. Baudot. Son expérience prouve jusqu'à quel point la machine peut manipuler autre chose que des chiffres. Poussée plus à fond, elle pour-

rait permettre d'évaluer jusqu'à quel point le hasard joue un rôle dans la création littéraire. Même si la tentative a été entreprise en majeure partie sur un vocabulaire de base très restreint, elle est très riche en signification.

C'est la première fois qu'un tel travail est entrepris et édité. L'expérience a toutefois été tentée avec la musique et des disques sont même en vente depuis environ sept ans. Il est

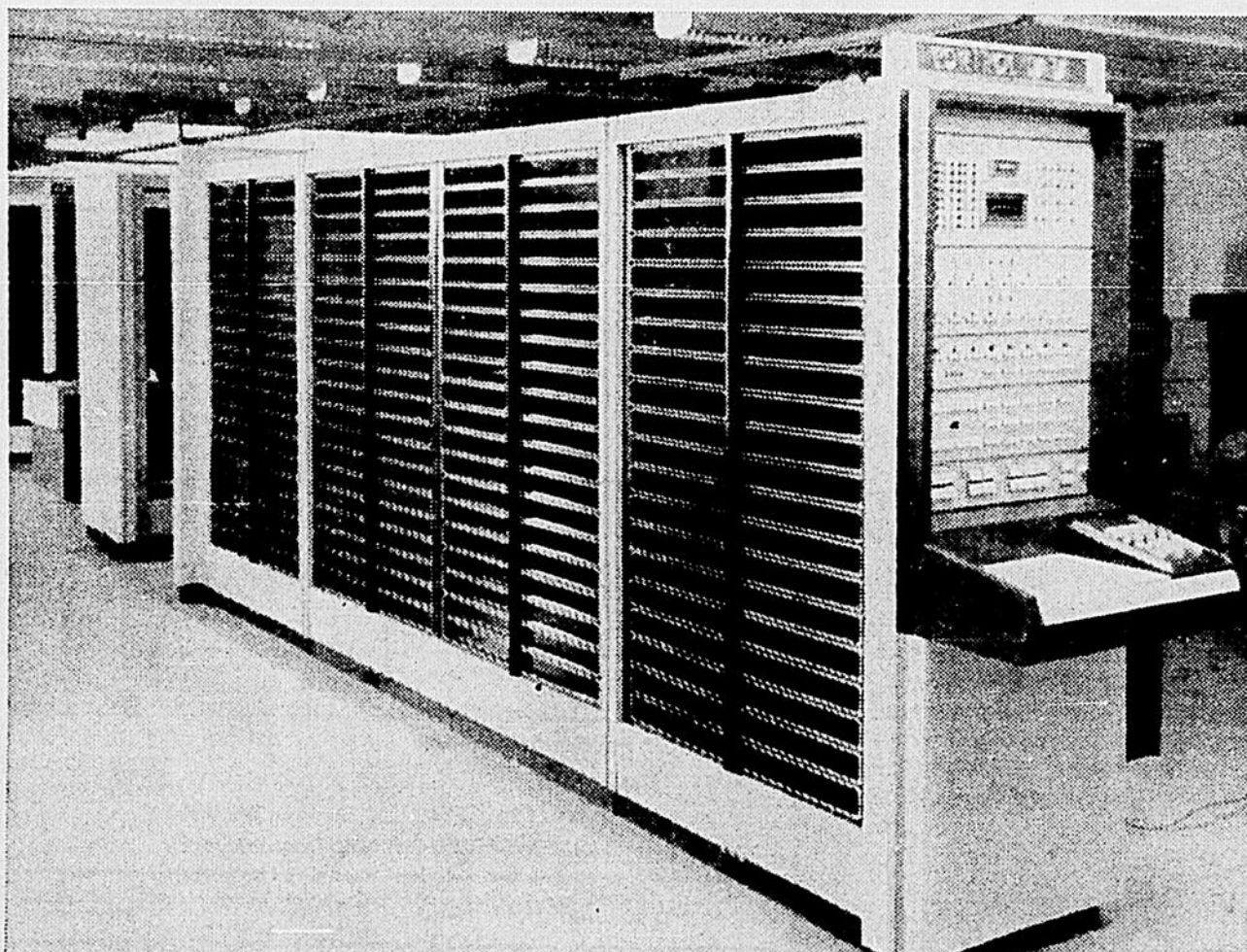
surprenant d'écouter cette musique qui n'est pas une cacophonie mais qui possède une mélodie et un style déterminé selon un auteur pris comme sujet de l'expérience.

Fait étrange, sur le campus, les étudiants en lettres sont les plus emballés de cette expérience, tandis qu'un polytechnicien nous faisait la remarque suivante: "pourquoi mettre ce livre sans signification en vente, lorsqu'il y a si peu

de poètes qui réussissent à se faire publier?"

Le lancement de ce recueil de poèmes fut aussi bien accueilli à l'extérieur; le public en général et les médias d'information lui ont adressés une large publicité. Il en est donc résulté une grande réclame, une vulgarisation pour des recherches qui hier encore étaient réservés aux seuls initiés.

Raymond ROY



Ce calculateur CDC 3100 fait fonction de satellite au système principal. Il assistera l'ordinateur central dans les grands travaux de traitement d'information. De plus, les étudiants y auront accès pour leurs travaux académiques, bénéficiant ainsi d'un enseignement à la fois théorique et pratique.

Simple commentaire :

À propos de l'Amour-propre

De grands écrivains, Laroche-Foucauld par exemple, ont essayé de donner à l'Amour-propre une définition, plus ou moins rationnelle, en le subordonnant aux qualités spécifiques de l'Être qui transcende l'absurde et les formes pré-morales des conduites humaines. Sur le plan d'une certaine norme de pensée, l'Amour-propre apparaît comme un SYSTÈME qui aurait engendré ses principes constitutifs dans la synthèse des expériences globales, et dans les moments lucides d'une Conscience de soi qui aurait marqué l'Unité Supérieure d'une âme en proie aux confusions de toutes sortes. Diverses notions ont été attribuées à l'Amour-propre. Chez l'écrivain sus-mentionné, il se pose comme la somme des Vertus qualitatives, en étroite relation avec une méthodologie de la subjectivité. Dans la Vision Pascalienne, il prend l'aspect d'Honnêteté, critère des manifestations pures de l'esprit raisonnant. Et Nietzsche donnera à l'Amour-propre la charpente du surhumain pour caractériser la transcendence des facultés internes du sujet, comme la substantialité d'un tempérament qui serait le point de départ d'une puissance hors de l'humain négatif.

Si nous devons découvrir le mécanisme de l'Amour-propre, en nous référant aux propriétés fondamentales que dégagent certaines philosophies, nous nous heurterons à l'antagonisme des éléments qui le forment ou le systématisent.

D'abord, l'Amour-propre ne peut être séparé d'un certain courant d'idées dans lequel le sujet s'aliène et s'affirme en même temps. Et c'est là que réside parfois la difficulté à savoir si nous devons tenir pour vrai une notion existentielle sans chercher ses rapports directs ou indirects avec le vécu de la totalité. A bien approfondir les données optimales de l'Amour-propre, que des penseurs dans le temps attribuaient à l'orgueil dévastateur, on se trouve devant des contradictions qui s'opposent, sans aucun doute, à l'Unité Supérieure de sa matérialité concrète, ou si vous le voulez, de sa positivité. Puisque, entre le concept de l'objet, et les manifestations objectives de l'objet, il y a toute une série de variations et de décalages qui se repoussent devant des phénomènes bizarres de l'existence. En sorte que, une théorie qui prétendait situer une option philosophique donnée, est appelée à se débattre dans le mouvement des négations, toutes les fois que cette option laisse le champ des possibilités collectives pour se perdre dans le subjectivisme (qu'il ne faut pas confondre avec la subjectivité; le subjectivisme étant un système d'idées ou de conceptions qui ramène toujours l'Être aux abstractions de soi).

Considéré sous l'angle des écoles modernes de philosophie, l'Amour-propre peut revêtir des aspects qui concordent avec les démarches morales d'un ensemble d'indivi-



Collision avec L'ÉVÈNEMENT

Reprendre la discussion sur confessionnalité de l'Université et de l'A.G.E.U.M. sous l'angle du salaire de l'aumônier, je n'en ai pas envie — pas plus que le lecteur probablement. A titre de ci-devant membre de l'équipe "Au-devant de l'événement", je me fais quelques réflexions au sujet de l'article "La confessionnalité, cette inconnue", paru sous la rubrique **Au-devant de l'événement** (signé de Robert Jodoin, Luc Racicot, Jacques Brochu, Robert Chalifoux: Q.-L. du 10 novembre).

L'équipe "Au-devant de l'événement" a déjà pris position sur le retrait du salaire de l'aumônier, en se réjouissant d'un "geste si lourd de conséquences bénéfiques" (Q.-L. du 5 novembre, signé: "Pour l'équipe, par Michel Lamarre"). Quant au quatuor évoqué plus haut, il ne trouve, au bout d'une triple définition de la

confessionnalité, rien de mieux que de réclamer des droits pour les chrétiens, sans se demander si l'exercice de ces "droits" est bénéfique au progrès de l'Évangile.

Quand on dit qu'un professeur "s'est montré totalement dépourvu de fierté religieuse et de sens social" parce qu'il a refusé de poser un geste qui à son sens consacrait le fait que l'association des professeurs soit statutairement confessionnelle à l'Université de Montréal;

quand on dit que "les masses populaires européennes se sont déchristianisées parce que les cadres sociaux y compris les systèmes scolaires se sont neutralisés" (alors que le contraire est aussi vrai: les cadres se sont neutralisés parce que les gens n'étaient plus chrétiens, embrigadés qu'ils avaient toujours été);

quand on dit qu'une Université est confessionnelle pour la même raison qu'une école primaire ou secondaire, sans s'interroger plus avant;

quand on dit que "la majorité confessionnelle de l'A.G.E.U.M. a pleinement le droit d'exiger que l'A.G.E.U.M. s'engage statutairement à s'inspirer de la doctrine sociale de l'Eglise" (le souligné est de moi);

quand on dit, entre autres, ces choses, c'est qu'on ne va plus "au-devant de l'événement", mais plutôt qu'on tient un dogme au départ (ce dogme peut s'énoncer: Si quel qu'un dit que la non-confessionnalité peut parfois être préférable à la confessionnalité, qu'il soit anathème!) et que l'on essaie d'y plier l'événement. Cette façon de partir d'un dogme une situation particulière n'est pas une caractéristique chrétienne, c'est un défaut, un des plus anti-chrétiens qui soient.

Je regrette profondément que des gens qui se disent chrétiens ne soient pas à l'avant-garde pour étudier sérieusement, tabula rasa, et non à partir d'apriorismes, l'opportunité de la confessionnalité de l'Université de Montréal, et ses modalités. Il faut reconnaître l'effort pour distinguer trois niveaux de confessionnalité, ça c'est du propre. Malheureusement tout cet effort, avant que d'être développé un tant soit peut est déjà mis au service du statu quo.

Souhaitons seulement que d'autres membres de cette équipe nous montrent maintenant que leur christianisme a une autre façon d'aller au-devant de l'événement...

Bertrand DESAULNIERS

LES FINISSANTS EN GÉNIE MÉCANIQUE ET EN GÉNIE CHIMIQUE

sont invités à se joindre à une entreprise de pâte et papier, l'une des plus progressives du Canada:

KIMBERLY-CLARK OF CANADA LTD.

et ses compagnies affiliées:

SPRUCE FALLS POWER & PAPER CO., LTD., Kapuskasing
KIMBERLY-CLARK PULP & PAPER CO. LTD., Terrace Bay

Fabricants de papier journal, de pulpe, de mouchoirs de papier "Kleenex" et d'autres produits très en demande.

Le prospectus de la compagnie, qui vous trouverez au Service de placement de votre université, renferme la description des divers emplois offerts et aussi une formule d'application.

REMARQUE: Afin de vous assurer une meilleure entrevue, veuillez vous instruire sur la compagnie et ensuite remplir la formule d'application.

Les entrevues auront lieu les 24 et 25 nov. 1965



Maurice BOIVIN
assureur de l'AGEUM

**PLAN COLLECTIF
D'ASSURANCE-VIE
DE L'AGEUM**

**AVIS aux
RETARDATAIRES**

LES ASSURÉS DE L'AN DERNIER doivent payer leur

**PRIME DE RENOUVELLEMENT
AU PLUS TÔT**

En effet la prime de \$6.00 payée l'an dernier ne couvrait que du

20 janvier 1964 au 31 octobre 1964

LA PRIME ANNUELLE EST DE \$7.50

RENSEIGNEMENTS: 735-2581

Assurance Automobile

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS**L.-M. DESILETS**
ASSURANCESMontréal : 861-5395
Québec : LA. 4-75337 étudiants ou étudiantes
demandés pour travail inté-
ressant — matin, après-midi
ou soir — pour rendez-vous :
A. ROCK, 273-1252**Grande vente de la
"Corne au Trésor"**

organisée par l'E.U.M.

23-27 NOV.

10 h. a.m. à 10 h. p.m.

Objets d'artisanat de plus
— de 20 pays différents —**Urgent besoin de personnel**

Vendeurs — Vendeuses — Caissières

S'adresser à :

Jean-François GAUTRIN, 625-3961;

Denyse Labrecque, RE. 7-8439.

**15 étudiants font
l'école du soir
à St-Henri**

Huit étudiants de l'Université de Montréal ont commencé à donner des cours de rattrapage aux enfants des familles humbles de St-Henri. Une initiative conjointe du Comité des Chantiers de l'A.G.E.U.M. et de l'école Victor Rousseau, ce groupe vise deux buts principaux :

— aider les élèves qui ont de la difficulté en classe en leur donnant le soir, des cours de rattrapage;

— rendre les parents de ces élèves conscients des problèmes d'éducation que rencontrent leurs enfants.

Enfin, ces étudiants visent à long terme à former une association de parents qui s'occuperaient des problèmes d'éducation particuliers que rencontrent les enfants de ce quartier et tenteraient d'y apporter des solutions adéquates et originales en collaboration avec la commission scolaire.

Cette activité demande un minimum de trois heures par semaine aux étudiants qui s'en occupent. Ils s'occupent chacun d'un enfant. Ils se rendent un soir par semaine dans sa famille pour travailler avec lui sur ses devoirs de classe. Ils tentent alors de découvrir avec lui ses faiblesses scolaires et leurs causes, ils cherchent à leur apporter des solutions adéquates et ils donnent certains travaux supplémentaires à leur élève. Ils terminent habituellement leur soirée en discutant avec les parents des problèmes de leur enfant et tentent d'obtenir leur collaboration.

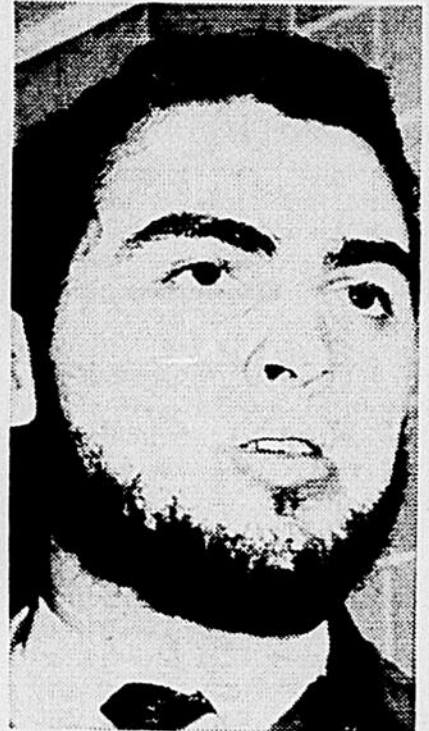
C'est là un minimum que l'on exige d'eux, nous dit M. Robert Nelson, directeur des Chan-

tiers à l'A.G.E.U.M., mais la plupart des étudiants s'intéressent à tel point à ce genre d'action sociale, qu'ils reviennent plusieurs fois par semaine et s'occupent finalement des problèmes scolaires de tous les membres de la famille de leur élève.

C'est Martienne Lévesque, étudiante à la Faculté des Arts qui s'occupe de ce projet particulier. Elle entrevoit la possibilité d'utiliser de vingt-cinq à trente moniteurs étudiants dans ce quartier. Maintenant qu'elle s'est assurée de l'utilité de ce genre de travail, elle lance un appel à tous les étudiants désireux de faire de l'action sociale à venir travailler avec elle dans l'un des quartiers les plus défavorisés de Montréal.

Cette initiative s'inscrit dans la nouvelle politique du Comité des Chantiers de l'A.G.E.U.M. plus préoccupé d'action sociale. Ils cherchent à rapprocher les étudiants des masses populaires et défavorisées, à les éveiller aux problèmes sociaux, aux conséquences sociales de la pauvreté.

Cette action implique des mesures à long terme dont les résultats ne se feront pas sentir immédiatement. Cependant elle est beaucoup plus valable. Elle implique l'éducation des personnes défavorisées, plutôt que de leur apporter une aide matérielle immédiate et temporaire, les étudiants qui collabo-



Robert NELSON

Directeur des chantiers
de l'A.G.E.U.M.

reront cette année au Comité des Chantiers aideront les familles défavorisées à s'aider elles-mêmes. C'est un travail d'éducation auquel les étudiants sont plus particulièrement préparés.

C'est aussi ce que pourront expérimenter tous les étudiants intéressés à devenir moniteurs-étudiants dans les quartiers défavorisés de la métropole. Ils n'ont qu'à s'adresser chaque midi au local 702 du Centre Social.

Serge MENARD

Une "VOLKS 65" ... vous désirez?

Par l'entremise de l'A.G.E.U.M.

vous pouvez obtenir

au prix de \$1,755 — régulier

et de \$1,970 — de luxe

et avec possibilité de paiements mensuels de \$25.00
avec versement initial de \$100

De plus à la fin de l'année, l'A.G.E.U.M. vous remettra une ristourne selon les ventes totales et d'après l'échelle suivante :

1 à 10 VOLKS vendues	=	2%	de votre coût d'achat
10 à 20 " " "	=	4%	" " " "
20 et plus " " "	=	6%	" " " "

Pour bénéficier de ces avantages vous devrez vous adresser à l'A.G.E.U.M., Ch. 306, afin d'établir un contrôle sur les ventes et les ristournes possibles.

N.B. — Le représentant du distributeur sera au secrétariat, ch. 306, tous les lundis, de midi à 2 h. p.m.

UN SERVICE DE L'A.G.E.U.M.

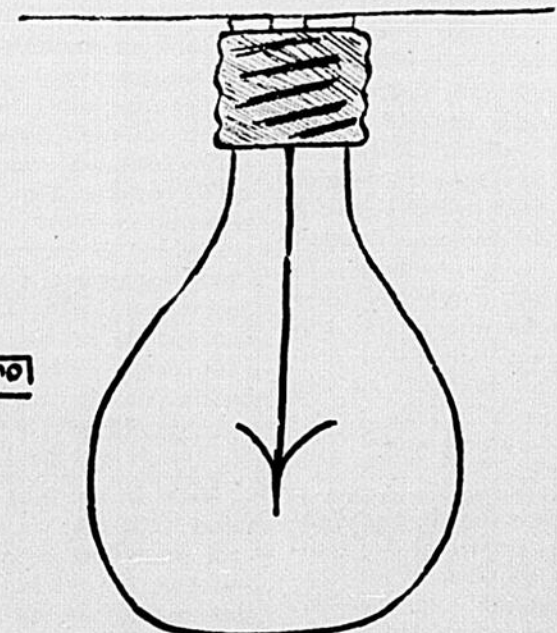
M M M M M M M M M M



M M M M M M M M M M

Le Chasse - Greniers

ANTIQUITE - ARTISANAT

472 est, CRAIG - Montréal
845-4779(QUELQUEFOIS) S'EN PASSER
MAIS IL FAUT

PIERRE SINO

L'ÉCLAIRAGE EST TRÈS UTILE..

La Gaspésie, région sous-développée

Un plan issu de la population et qui revient à la population

Pour tous ces problèmes qui se posent, il faut une solution d'ensemble, une solution qui soit valable à long terme. Pour développer rationnellement des ressources il faut un plan.

Un plan, i.e. la programmation rationnelle, à un moment donné, dans une perspective sectorielle et territoriale, des actions nécessaires pour parvenir à un système plus cohérent et plus efficace des relations entre population, ressources, organisation socio-économique et territoire, le tout en collaboration avec la population.

Chacun aujourd'hui doit reconnaître que l'intervention de l'Etat dans différents domaines est nécessaire. Que l'on pense, par exemple, à la Sécurité Sociale, à l'Assistance Chômage, aux pensions de vieillesse, etc. Toutefois ces interventions

"ne doivent pas faire l'objet de décisions successives ou parcellaires, au hasard des besoins ou des circonstances. Elles doivent constituer un ensemble cohérent dont les différentes parties, au lieu de se contrarier ou de se neutraliser, comme ce fut souvent le cas, se renforcent, se complètent, se soutiennent les unes les autres. Cet ensemble, c'est le Plan." (1)

Mais il ne s'agit pas de faire un Plan pour le simple plaisir — intellectuel de la chose. Le plan doit être un moyen pour arriver à cette fin qu'est le mieux-être de la population. L'application pratique du plan s'appelle l'aménagement. C'est donc dire que le plan est le schéma théorique dont l'aménagement est l'application pratique.

L'aménagement ne peut se faire sans la population. De la première à la dernière étape, il faut garantir la dignité de la personne humaine en la faisant participer le plus possible à son devoir individuel et au devenir collectif. Mais dans le choix qu'il fait, l'individu doit tenir compte de la liberté des autres. Dans certains pays de type totalitaire ce dernier point se fait par voie de contrainte. La planification démocratique au contraire libère l'homme. L'individu libre s'intègre à la liberté des autres par l'unanimité qu'on établit au sujet des buts et des moyens à prendre pour planifier. Le tout au moyen de l'animation sociale.

L'animation sociale c'est l'ensemble des moyens et des techniques mis en oeuvre pour assurer une participation véritable de la population à l'aménagement. Elle a pour tâche de mettre sur pied une struc-

(1) MENDES-FRANCE, P. La République moderne. Paris, Gallimard, 1962, pp. 109-110. cit. p. 114.



Il ne s'agit pas de faire un plan pour le simple plaisir de la chose. C'est simplement un moyen pour arriver au mieux-être de la population.

ture de participation — un canal, un cadre, permettant aux gens de s'exprimer. Cette structure, c'est surtout le Comité Local, le Comité de Zone et les Conseils Régionaux d'Expansion.

Le Comité Local représente tous les centres de décisions au niveau local, de caractère privé ou public, individuel ou de groupe. Ceci afin que les décisions soient orientées vers des objectifs communs. C'est une espèce de super-association qui grouperait toutes les autres et aussi, à la fois, tous les individus. Un Comité Local, par exemple, représente la Chambre de Commerce, les Conseils municipaux, etc. Dans une paroisse presque exclusivement agricole, ce sont des cultivateurs qui composeront ces associations et, par le fait même, ce seront des cultivateurs qui seront délégués au Comité Local. De la sorte les différents intérêts de la population passent dans différentes associations, lesquelles à leur tour composent le Comité Local.

Ce dernier est un élément neuf dans l'aménagement. Il est unique en son genre. Jamais auparavant on n'avait vu se grouper ainsi les membres d'une même paroisse. C'est qu'il faut se rendre compte qu'il résulte d'un besoin: la population n'est intéressée à participer à un projet comme l'aménagement que dans la mesure où elle est mise au courant de ce qui se passe. Il faut donc l'informer des objectifs de la recherche, des moyens de réalisation: tel est le rôle du Comité Local.

Mais il ne faut pas seulement informer la population: ceci peut fort bien ne pas la toucher. Il faut lui faire prendre conscience de ses problèmes, lui faire réaliser par elle-même qu'elle est défavorisée et lui prouver que des possibilités de changer cette situation s'offrent à elle. Toutefois, par définition, une population est aussi une masse. Et une masse ne bouge pas ou presque pas:

elle suit l'impulsion que lui insufflent ses dirigeants, ses leaders. C'est donc à ceux-ci en premier lieu qu'il faut faire comprendre l'importance de l'aménagement dans leur région, après quoi l'ensemble des gens sera atteint.

On s'aperçoit ensuite que la solution des problèmes au niveau local est limitée. Il faut donc un organisme qui ait charge d'étudier et de proposer des solutions à l'échelle de la région. C'est le Comité de Zone, qui représente un certain nombre de Comités Locaux situés dans l'aire d'influence d'un pôle unique. Ce Comité de Zone aura le même rôle que le Comité Local, mais à un palier supérieur. Il aura éventuellement à être marié aux Conseils d'Expansion qui existent déjà dans la région et qui, l'on s'en souvient, sont à l'origine du projet d'aménagement. On peut donc se rendre compte que le plan, issu au départ de la population, en arrive à la population.

C'est ce qu'on appelle la planification démocratique, celle où

"l'impulsion motrice, les décisions d'application, le contrôle, loin d'être monopolisés par l'autorité centrale, doivent venir de la base. C'est la volonté populaire qui constitue la force souveraine et, pour être efficace, elle doit non seulement déterminer les grandes options nationales, mais intervenir aussi à tous les niveaux intermédiaires... Ainsi seulement, à tous ces niveaux, autorité et planification seront démocratiques; liberté, efficacité et justice sociale pourront enfin être réconciliées et associées." (2)

En ce sens on planifie pour rendre l'homme plus maître de son destin, pour lui permettre de se dépasser, de dépasser le stade où il n'agit qu'en fonction de sa subsistance.

Hélène DENIS

(2) MENDES-FRANCE, P. op.

La Caisse Populaire de l'AGEUM

tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 25 novembre 1964 à midi trente dans le Hall d'Honneur du Centre Social

Bienvenu à tous
La Direction de la Caisse



Les BLAZERS sont de mise

De mise en de si nombreuses occasions, les blazers montrent de plus en plus le bon goût de celui qui le porte.

Mais regardez les nouveaux: Minces, élancés, de style à épaules naturelles. Confection authentique traditionnelle avec ouverture avant en crochet, coutures soulevées, bords finis à la main et poches cousues. Et les couleurs! Bourgogne, gris, bleu français, vert bouteille, vert olive, chameau, marin et noir. Taillés dans une riche flanelle tout laine et "hopsak" pour une ligne naturelle du blazer classique.

SEULEMENT \$36.95

PORT O'CALL

VETEMENTS AUTHENTIQUES SIGNES

TIP TOP TAILORS

Pour mieux vous servir, Tip Top Tailors est ouvert jusqu'à 9 hres les jeudi et vendredi à 488 ouest, rue Ste-Catherine, 861-1561-62 et ouvert jusqu'à 9:30 hres au Centre d'achats Boulevard, 4262 est, rue Jean-Talon, 722-4621-22. Escompte de 10% pour les étudiants sur le vêtement seulement. Cette offre n'est pas valable pour les articles de mercerie.

La grève de "La Presse", les directives du "Soleil", etc.

Confusion sur la liberté de presse

Les problèmes de l'information sont à l'avant-scène de l'actualité au Québec. La grève de la Presse, la démission des rédacteurs des journaux étudiants, les directives du Soleil nous suggèrent à peu près les mêmes questions: le propriétaire d'un journal a-t-il un droit exclusif sur l'orientation de ce journal? — peut-il orienter l'information? — qui doit déterminer les critères de l'objectivité de l'information?

Une attitude courante consiste à ramener le problème à des catégories morales et à des conditions idéales. C'est, semble-t-il, la position de M. Gérard Pelletier, qui parlait récemment à la T.V. de l'affaire du Soleil. Pour lui, "l'intérêt public" seul doit dicter au journaliste la place et l'importance d'une nouvelle; même un journal de parti, selon lui, ne doit pas, dans son information, donner l'avantage à l'opinion qu'il représente.

Ce point de vue non seulement paraît "idéaliste" mais

comporte une certaine absurdité; il suppose, en effet, l'existence d'un intérêt public absolu, qui puisse servir de critère, et des hommes dont l'honnêteté consisterait à s'en tenir scrupuleusement à cet intérêt public.

Or l'intérêt public est précisément l'une des notions les plus controversées.

Quant à l'honnêteté dans la recherche de l'objectivité, il faut comprendre qu'elle est elle-même subjective. Je suis honnête dans la mesure où je recherche lucidement la vérité; or la vérité que je découvre n'est pas nécessairement la même que celle que d'autres peuvent reconnaître, d'où divergence d'opinion et d'engagement. Mais alors mon honnêteté même me commande de suivre ma ligne de pensée, ce qui influence mon jugement et ma conception de l'intérêt public.

Mais ce qui est plus grave, c'est que cette attitude plutôt "angélique" devant les pro-

blèmes de l'information détourne l'attention de l'aspect le plus important: le fait qu'il y ait là un conflit de classes, d'intérêts et de pouvoir.

Si on supposait l'inexistence des classes sociales, alors le problème serait simplifié puisqu'il n'existerait que des divergences d'opinions sur le bien commun.

Mais tant que les moyens d'informations sont la propriété d'une classe, et que de plus, cette classe est au pouvoir, la démocratie est faussée par les conflits d'intérêts; la classe dominante dispose de moyens pour maintenir ses privilèges et ne tient pas à les perdre; c'est ainsi que les propriétaires trouvent normal d'exercer leur droit de propriété en "orientant" l'information et reprochent aux "socialistes" d'y introduire parfois leur point de vue. Ils préfèrent même qu'il n'y ait pas de Presse, plutôt qu'une Presse non entièrement vouée à leur cause.

Or un régime qui ne donne pas la possibilité pratique d'expression de tendances opposées n'est pas démocratique;

il assure systématiquement son maintien.

La démocratie véritable exigerait la suppression des mécanismes qui donne des avantages politiques aux classes dominantes; l'un de ces mécanismes est la propriété privée des moyens d'information.

Tant que ce problème fondamental n'est pas résolu, les discussions sur l'objectivité sont d'inutiles spéculations qui sèment la confusion. En effet, il ne s'agit pas, pour nous, de respecter les règles du jeu, mais bien de les remettre en question; cela, du point de vue de la "subversion".

Or, on prétend limiter la liberté de presse pour les "éléments jugés subversifs". C'est ce que fit, peu de temps avant la grève, le rédacteur en chef de la Presse, dans le cas d'une chronique sympathique à Parti Pris, en expliquant que la liberté de presse, ne pouvait s'appliquer à ceux qui projettent de l'abolir (selon lui). Ce qui est absurde, car si on limite ainsi la liberté de presse pour certaines opinions, on accule par le fait même ceux qui

les croient justes à la subversion. En d'autres termes, je peux avoir de bonnes raisons pour vouloir détruire un régime; si on m'empêche de les exprimer, on me donne une bonne raison de plus.

De ces considérations, nous déduisons certains objectifs qui selon nous doivent être poursuivis; ils fournissent des réponses, dans l'immédiat, aux questions qu'on se pose face aux problèmes de l'information. Ce sont:

- la liberté de presse absolue pour l'information (droit à l'information complète);
- le partage du droit d'orientation d'un journal entre propriétaires et journalistes;
- l'équilibre des tendances au sein d'un journal et la multiplication des sources d'information.

Ces objectifs ne peuvent être atteints actuellement que par l'action syndicale des journalistes; ils sont essentiels à l'avènement d'une démocratie véritable.

Jacques TRUDEL

rendez-vous
baigne
peigne
retard
vite vite
voilà
vous
toi soif

avec
Coke
y a d'la **Joie!**



Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltd. seulement.

Un autre bel exemple de biculturalisme

OTTAWA (PEN) — Le journalisme étudiant de langue française dans la capitale fédérale est mêlé depuis quelques jours à une nouvelle controverse, cette fois au sujet du poste privé CJOH-TV d'Ottawa et Cornwall.

Quelques jours après que M. David Orlikow, député néo-

démocrate de Winnipeg-Nord à la Chambre des Communes, se fut enquis des raisons pour lesquelles cette station de télévision n'émettait pas le minimum de dix heures hebdomadaires de français que prévoyaient ses statuts, "La Rotonde", journal étudiant de l'Université d'Ottawa, dénon-

çait vigoureusement cette anomalie en première page de son numéro du 30 octobre.

La presse locale anglaise releva la chose; le quotidien de langue française "Le Droit" n'en souffla mot. Les autorités du poste donnèrent une conférence de presse où elles invoquèrent le manque d'enthousiasme de la population et des commanditaires de langue française devant leurs rares essais de programmation française.

"Le Droit", comme à regret, vient d'apporter sa part à la discussion en émettant l'avis que le jeu n'en vaut pas la chandelle, et qu'il est préférable pour le public canadien-français de se contenter de la station d'Etat CBOFT, sans chercher à obtenir la part prévue de la programmation de CJOH-TV.

Mais il appert que "La Rotonde" aurait d'autres arguments à faire valoir, et que cette nouvelle polémique autour des droits du français en Ontario ne fait que commencer.

L'AGEUM présente

SAMEDI, 21 NOVEMBRE

AU 5^e ÉTAGE

la SOIREE DANSANTE

avec SPECTACLE

ORCHESTRE: PIETRO ROSSI

Admission: (par couple)

Membres: \$1.75

Non-membres: \$2.25

ACTIVITES SOCIALES

Initiation — psychologie

CONTAGION MENTALE À L'UNIVERSITÉ



Nous savons aujourd'hui qu'un individu peut être placé dans un état tel qu'ayant perdu sa personnalité consciente, il obéisse à toutes les suggestions de l'opérateur qui la lui a fait perdre et commette les actes les plus contraires à son caractère et à ses habitudes.

Une initiation de faculté devait prouver un effet, que l'individu plongé depuis quelque temps au sein d'une foule agissante tombait bientôt, par suite des effluves qui s'en dégageaient, ou pour toute autre cause encore ignorée, dans un

état particulier que nous avons savamment appelé contagion mentale.

Tel devait être l'état de l'étudiant en psychologie à son initiation. Les élèves de 3^e année, responsable de l'expérience ne demandaient qu'une chose à l'assemblée : posséder les caractéristiques d'une foule : niveau intellectuel médiocre, excitabilité excessive, fureurs subites, intolérance complète mais malgré tout, obéissance servile aux meneurs. Les quelques photos qui accompagnent ce compte-rendu prou-

vent assez violemment à notre avis les hypothèses de départ.

Pour accélérer la régression de cette foule, il fallait évidemment la confronter avec les problèmes clefs de la psychologie contemporaine, "apprentissage", "association libre", "sexualité", "insight", etc.

Les premiers contacts avec ces réalités furent si aigus, dans certains cas si traumatisants, que demeurer en psychologie est devenu désormais l'unique solution.

Roger LEDUC

"On est plus fort que la femme qu'à la condition d'être plus femme qu'elle".

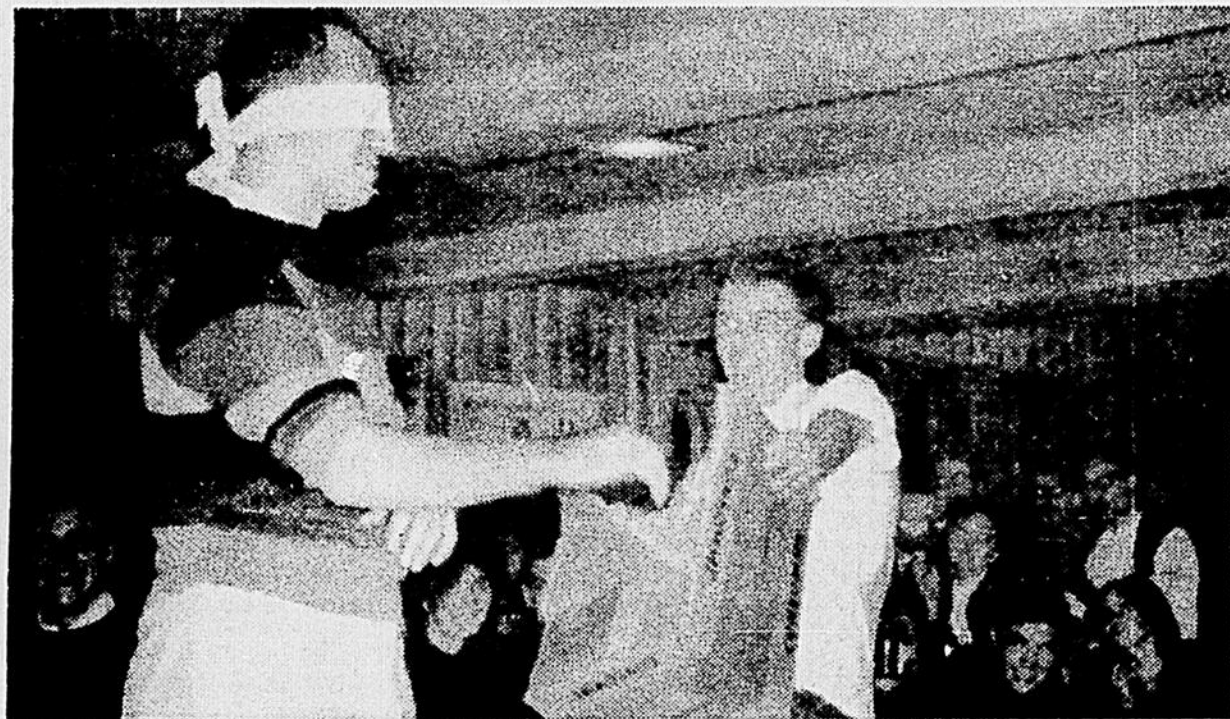
Claude LARCHER

"L'homme est un animal enfermé. A l'extérieur de sa cage, il s'agite hors de soi.

Paul Valéry

"Quelle rage a-t-on d'apprendre ce qu'on craint toujours de savoir".

BEAUMARCHAIS.



L'affaire des étudiants à temps partiel Appui de l'AGEUM

L'affaire des étudiants à temps partiel de la Faculté des Arts prend une nouvelle dimension. L'A.G.E.U.M. vient officiellement d'appuyer les revendications de ces étudiants. Cette prise de position fait suite à l'appui des étudiants à temps plein de cette même faculté.

On se souvient que les étudiants à temps partiel ont écrit au recteur, il y a deux semaines, pour lui demander de reconsidérer la décision de l'Université de ne pas reconnaître leur Association. On avait aussi refusé de percevoir une cotisation à la base de \$5.00. Ce refus faisait suite à des négociations qui avaient suivi un référendum où

plus de 85% des étudiants qui avaient voté se prononçaient en faveur d'une telle association. Fait curieux, au même moment, on acceptait cependant de percevoir la cotisation des étudiants à temps plein de cette même faculté. Jusqu'à maintenant, la seule raison du refus que les étudiants ont pu obtenir est qu'ils ne sont inscrits qu'à "des cours isolés".

Cette affaire dure depuis plus de quatre mois. On comprend leur impatience. Comme l'a écrit M. Marcel Henry, président des étudiants à temps partiel de la Faculté des Arts, "l'expérience a prouvé que la perception à la base des cotisations d'associa-

tion d'étudiants est presque indispensable à leur fonctionnement". L'incertitude dans lequel ils sont n'est certes pas un facteur qui leur facilite la tâche.

Tout le domaine de l'éducation des adultes à l'Université est en jeu. On ne peut se permettre aucune entrave dans ce domaine. Les démarches entreprises sont capitales. L'A.G.E.U.M. en est très consciente. C'est pourquoi cette motion visant à appuyer ces étudiants a été votée à l'unanimité.

Il ne reste plus qu'à attendre la réponse de l'Université. Elle ne saurait tarder vu l'importance du sujet.

Roger SOUBLIERE

L'AGEUM propose : Création d'un conseil de Recherche

Lors de la dernière réunion du conseil d'Administration de l'AGEUM, il a été proposé par l'exécutif que l'AGEUM demande au gouvernement québécois de créer le plus tôt possible un conseil de Recherche.

Ce conseil devrait avoir pour but de stimuler par le moyen de subvention, et de coordonner toutes les activités et programmes de recherche effectués au Québec pour éviter toute perte d'argent et d'énergie. Le conseil devrait particu-

lièrement favoriser les recherches s'effectuant dans les domaines qui doivent être considérées comme prioritaires au Québec en particulier les domaines de l'agriculture, de l'industrie et des richesses naturelles.

Cette résolution, ainsi que celle concernant la pommiculture, ont été envoyées au premier ministre et au ministre de l'Éducation, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture et des Richesses naturelles.